

ARRETE n° 24 /ARS/2015

Fixant pour La Réunion le bilan quantifié de l'offre de soins pour la période de dépôt des demandes d'autorisation et de renouvellement d'autorisation ouverte du 1<sup>er</sup> mars 2015 au 30 avril 2015, au regard du Schéma Régional d'Organisation de Soins du projet de santé de La Réunion pour les activités de soins et équipements matériels lourds énumérés aux articles R. 6122-25 et 26 du code de la santé publique

La Directrice Générale de l'Agence de Santé Océan Indien  
Chevalier de la Légion d'honneur

- VU le code de la santé publique, notamment les articles L. 1431-1, L. 1431-2, L. 1432-2, L. 1434-7, L. 1434-9, L. 6122-1, L. 6122-2, L. 6122-9, L. 6122-10, R. 6122-25 et 26, R. 6122-29 et 30, R. 6122-31, D. 6121-6 à D. 6121-10 ;
- VU le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;
- VU le décret du 1<sup>er</sup> avril 2010 portant nomination de Madame Chantal de SINGLY en qualité de Directrice Générale de l'Agence de Santé Océan Indien ;
- VU l'arrêté n° 155/ARS/2012 du 29 juin 2012 de la Directrice Générale de l'Agence de Santé Océan Indien portant adoption du projet de santé de La Réunion et de Mayotte, notamment l'article 3 ;
- VU l'arrêté n° 23 /ARS/2015 du 13 février 2015 fixant pour l'année 2015 la période de dépôt des demandes d'autorisation, de renouvellement d'autorisation des activités de soins et d'équipements matériels lourds du 1<sup>er</sup> mars 2015 au 30 avril 2015,

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :** En application des articles L. 6122-9 et R. 6122-30 du code de la santé publique, et conformément aux dispositions du Schéma Régional d'Organisation des Soins de La Réunion fixé par arrêté du 29 juin 2012, le bilan quantifié de l'offre de soins pour les activités de soins énumérées à l'article R. 6122-25 du code de la santé publique et pour les équipements matériels lourds énumérés à l'article R. 6122-26 du même code, est établi comme il apparait dans les annexes de 1 à 19 ci-jointes.

**ARTICLE 2 :** Conformément à l'article R. 6122-30 du code de la santé publique, ce bilan sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de La Réunion.

Il sera affiché au siège de l'Agence de Santé Océan Indien jusqu'au 30 avril 2015.

**ARTICLE 3 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours hiérarchique auprès de la Ministre des Affaires Sociales, de la Santé et des Droits des Femmes dans le délai de deux mois suivant sa publication et d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Saint Denis, 27 rue Félix Guyon, 97400 Saint Denis dans le même délai suivant sa publication.

**ARTICLE 4 :** La Directrice Générale de l'Agence de Santé de l'Océan Indien est chargée de l'exécution de cet arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 13 février 2015

La Directrice Générale

Le Directeur de la Délégation  
de l'Ile de La Réunion

**Bertrand PARENT**

## ANNEXES

### BILAN QUANTIFIÉ DE L'OFFRE DE SOINS Arrêté n° 24/ARS/2015 du 13 février 2015

<b>ANNEXE 1 :</b> Activité de soins n° 01 : Médecine	<b>P. 02</b>
<b>ANNEXE 2 :</b> Activité de soins n° 02 : Chirurgie	<b>P. 03</b>
<b>ANNEXE 3 :</b> Activité de soins n° 03 : Activité de soins de gynécologie, obstétrique, néonatalogie et réanimation néonatale	<b>P. 04</b>
<b>ANNEXE 4 :</b> Activité de soins n° 04 : Psychiatrie	<b>P. 05 à 06</b>
<b>ANNEXE 5 :</b> Activité de soins n° 07 : Soins de longue durée	<b>P. 07</b>
<b>ANNEXE 6 :</b> Activité de soins n° 09 : Traitement des grands brûlés	<b>P. 07</b>
<b>ANNEXE 7 :</b> Activité de soins n° 10 : Chirurgie cardiaque	<b>P. 08</b>
<b>ANNEXE 8 :</b> Activité de soins n° 11 : Activités interventionnelles sous imagerie médicale, par voie endovasculaire, en cardiologie	<b>P. 09</b>
<b>ANNEXE 9 :</b> Activité de soins n° 12 : Neurochirurgie	<b>P. 10</b>
<b>ANNEXE 10 :</b> Activité de soins n° 13 : Activité interventionnelle par voie endovasculaire en neuroradiologie	<b>P. 10</b>
<b>ANNEXE 11 :</b> Activité de soins n° 14 : Médecine d'urgence	<b>P. 11</b>
<b>ANNEXE 12 :</b> Activité de soins n° 15 : Réanimation	<b>P. 12</b>
<b>ANNEXE 13 :</b> Activité de soins n° 16 : Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	<b>P. 13</b>
<b>ANNEXE 14 :</b> Activité de soins n° 17 : Activités cliniques et biologiques d'assistance médicale à la procréation et activités de diagnostic prénatal	<b>P. 14 à 15</b>
<b>ANNEXE 15 :</b> Activité de soins n° 18 : Traitement du cancer	<b>P. 16 à 17</b>
<b>ANNEXE 16 :</b> Activité de soins n° 19 : Examen des caractéristiques génétiques d'une personne ou identification d'une personne par empreintes génétiques à des fins médicales	<b>P. 18</b>
<b>ANNEXE 17 :</b> Activité de soins n° 50 à 59 : Soins de suite et de réadaptation	<b>P. 19 à 21</b>
<b>ANNEXE 18 :</b> Activité de soins n° 80 : Greffe de rein Activité de soins n° 85 : Greffe de cœur Activité de soins n° 88 : Greffe de cellules hématopoïétiques allogreffe	<b>P. 22</b>
<b>ANNEXE 19 :</b> Equipements Matériels Lourds	<b>P. 23</b>

**ANNEXE 1**

(BQOS : Arrêté n° 24/ARS/2015 du 13/02/2015)

**Activité de soins n° 01 : Médecine****Hospitalisation complète et hospitalisation à temps partiel de jour ou de nuit**

Territoire de Santé	Modalités	Objectif quantifié offre de soins défini dans le schéma	Implantations autorisées	Demande nouvelle recevable
		Implantations		
Nord-est	Hospitalisation complète et partielle de nuit	3	3	0
	Hospitalisation partielle de jour	3	3	0
Ouest	Hospitalisation complète et partielle de nuit	2	2	0
	Hospitalisation partielle de jour	2	1	1
Sud	Hospitalisation complète et partielle de nuit	4	4	0
	Hospitalisation partielle de jour	4	4	0

**Activité de médecine sous forme d'hospitalisation à domicile**

Territoire de Santé	Modalités	Objectif quantifié offre de soins défini dans le schéma	Implantations autorisées	Demande nouvelle recevable
		Implantations		
Nord-est	Hospitalisation à domicile	2	2	0
Ouest	Hospitalisation à domicile	2	2	0
Sud	Hospitalisation à domicile	2	2	0

**ANNEXE 2**

(BQOS : Arrêté n° 24/ARS/2015 du 13/02/2015)

**Activité de soins n° 02 : Chirurgie**

Territoire de Santé	Modalités	Objectif quantifié offre de soins défini dans le schéma	Implantations autorisées	Demande nouvelle recevable
		Implantations		
Nord-est	Hospitalisation complète	4	4	0
	Chirurgie ambulatoire	4	4	0
Ouest	Hospitalisation complète	2	2	0
	Chirurgie ambulatoire	3	3	0
Sud	Hospitalisation complète	2	2	0
	Chirurgie ambulatoire	2	2	0

**ANNEXE 3**

(BQOS : Arrêté n° 24/ARS/2015 du 13/02/2015)

**Activité de soins n° 03 :****Activité de soins de gynécologie, obstétrique, néonatalogie  
et réanimation néonatale**

Territoire de Santé	Modalités	Objectif quantifié offre de soins défini dans le schéma	Implantations autorisées	Demande nouvelle recevable
		Implantations		
Nord-est	Gynéco-obstétrique	3	3	0
	Néonatalogie	3	3	0
	Réanimation néonatale	1	1	0
Ouest	Gynéco-obstétrique	2	2	0
	Néonatalogie	2	2	0
	Réanimation néonatale	0	0	0
Sud	Gynéco-obstétrique	2	2	0
	Néonatalogie	1	1	0
	Réanimation néonatale	1	1	0

**ANNEXE 4**

(BQOS : Arrêté n° 24/ARS/2015 du 13/02/2015)

**Activité de soins n° 04 : Psychiatrie**Psychiatrie générale

Territoire de Santé	Modalités	Objectif quantifié offre de soins défini dans le schéma	Implantations autorisées	Demande nouvelle recevable
		Implantations		
Nord-est	Hospitalisation complète et partielle de nuit	3	2	1*
	Hospitalisation partielle de jour	2	2	0
	Appartement thérapeutique	2	1	1
	Placement familial	2	1	1
Ouest	Hospitalisation complète et partielle de nuit	3	4	0
	Hospitalisation partielle de jour	2	2	0
	Appartement thérapeutique	2	2	0
	Placement familial	1	1	0
Sud	Hospitalisation complète et partielle de nuit	4	4	0
	Hospitalisation partielle de jour	3	3	0
	Appartement thérapeutique	2	1	1
	Placement familial	2	2	0

(\*) par transfert des lits du 99G01 sur le territoire nord-est

### Psychiatrie infanto-juvénile

Territoire de Santé	Modalités	Objectif quantifié offre de soins défini dans le schéma	Implantations autorisées	Demande nouvelle recevable
		Implantations		
Nord-est	Hospitalisation complète et hospitalisation partielle de nuit	0	0	0
	Hospitalisation de jour	2	2	0
	Placement familial	2	2	0
Ouest	Hospitalisation complète et hospitalisation partielle de nuit	1	1	0
	Hospitalisation de jour	1	1	0
	Placement familial	1	1	0
Sud	Hospitalisation complète et hospitalisation partielle de nuit	0	0	0
	Hospitalisation de jour	2	2	0
	Placement familial	2	1	1

**ANNEXE 5**

(BQOS : Arrêté n° 24/ARS/2015 du 13/02/2015)

**Activité de soins n° 07 : Soins de longue durée**

Territoire de Santé	Objectif quantifié offre de soins défini dans le schéma	Implantations autorisées	Demande nouvelle recevable
	Implantations		
Nord-est	1	1	0
Ouest	0	0	0
Sud	1	1	0

**ANNEXE 6**

(BQOS : Arrêté n° 24/ARS/2015 du 13/02/2015)

**Activité de soins n° 09 : Traitement des grands brûlés**

Territoire de Santé	Objectif quantifié offre de soins défini dans le schéma	Implantations autorisées	Demande nouvelle recevable
	Implantations		
Nord-est	1	1	0
Ouest	0	0	0
Sud	0	0	0



## ANNEXE 7

(BQOS : Arrêté n° 24/ARS/2015 du 13/02/2015)

### Activité de soins n° 10 : Chirurgie cardiaque

#### Chirurgie cardiaque adultes

Territoire de Santé	Objectif quantifié offre de soins défini dans le schéma	Implantations autorisées	Demande nouvelle recevable
	Implantations		
Nord-est	1	1	0
Ouest	0	0	0
Sud	0	0	0

#### Chirurgie cardiaque pédiatrique

Territoire de Santé	Objectif quantifié offre de soins défini dans le schéma	Implantations autorisées	Demande nouvelle recevable
	Implantations		
Nord-est	1	0	1*
Ouest	0	0	0
Sud	0	0	0

\* une implantation de chirurgie cardiaque pédiatrique sera implantée à titre dérogatoire sur le site de la chirurgie cardiaque

**ANNEXE 8**

(BQOS : Arrêté n° 24/ARS/2015 du 13/02/2015)

**Activité de soins n° 11 :  
Activités interventionnelles sous imagerie médicale,  
par voie endovasculaire, en cardiologie**

Territoire de Santé	Modalité d'hospitalisation	Objectif quantifié offre de soins défini dans le schéma	Implantations autorisées	Demande nouvelle recevable
		Implantations		
Nord-est	Cardiopathies de l'adulte	2	2	0
	Cardiopathies de l'enfant y compris la réintervention à l'âge adulte	0 à 1	1	0
	Rythmologie interventionnelle	0	0	0
Ouest	Cardiopathies de l'adulte	0	0	0
	Cardiopathies de l'enfant y compris la réintervention à l'âge adulte	0	0	0
	Rythmologie interventionnelle	0	0	0
Sud	Cardiopathies de l'adulte	0	0	0
	Cardiopathies de l'enfant y compris la réintervention à l'âge adulte	0	0	0
	Rythmologie interventionnelle	1	1	0

**ANNEXE 9**

(BQOS : Arrêté n° 24/ARS/2015 du 13/02/2015)

**Activité de soins n° 12 : Neurochirurgie**

Territoire de Santé	Objectif quantifié offre de soins défini dans le schéma	Implantations autorisées	Demande nouvelle recevable
	Implantations		
Nord-est	0	0	0
Ouest	0	0	0
Sud	1	1	0

**ANNEXE 10**

(BQOS : Arrêté n° 24/ARS/2015 du 13/02/2015)

**Activité de soins n° 13 :**  
**Activité interventionnelle par voie endovasculaire en neuroradiologie**

Territoire de Santé	Objectif quantifié offre de soins défini dans le schéma	Implantations autorisées	Demande nouvelle recevable
	Implantations		
Nord-est	0	0	0
Ouest	0	0	0
Sud	1	1	0

**ANNEXE 11**

(BQOS : Arrêté n° 24/ARS/2015 du 13/02/2015)

**Activité de soins n° 14 : Médecine d'urgence**

Territoire de Santé	Modalités	Objectif quantifié offre de soins défini dans le schéma	Implantations autorisées	Demande nouvelle recevable
		Implantations		
Nord-est	Structures urgence	2	2	0
	Smur terrestre	2	2	0
	Smur hélicopté	0 à 1	0	1
	SAMU	1	1	0
Ouest	Structures urgence	1	1	0
	Smur terrestre	1	1	0
	Smur hélicopté	0	0	0
	SAMU	0	0	0
Sud	Structures urgence	1	1	0
	Smur terrestre	1	1	0
	Smur hélicopté	0	0	0
	SAMU	0	0	0

**ANNEXE 12**

(BQOS : Arrêté n° 24/ARS/2015 du 13/02/2015)

**Activité de soins n° 15 : Réanimation**

Territoire de Santé	Objectif quantifié offre de soins défini dans le schéma	Implantations autorisées	Demande nouvelle recevable
	Implantations		
Nord-est	1 adulte 1 pédiatrique	1 adulte 1 pédiatrique	0
Ouest	0	0	0
Sud	1 adulte 1 pédiatrique	1 adulte 1 pédiatrique	0

**ANNEXE 13**

(BQOS : Arrêté n° 24/ARS/2015 du 13/02/2015)

**Activité de soins n° 16 :  
Traitement de l'insuffisance rénale chronique  
par épuration extrarénale**

Territoire de Santé	Modalités	Objectif quantifié offre de soins défini dans le schéma	Implantations autorisées	Demande nouvelle recevable
		Implantations		
Nord-est	Centre hémodialyse	4	4	0
	Unité dialyse médicalisée	4	4	0
	Unité d'auto dialyse	6	5	1
Ouest	Centre hémodialyse	2	2	0
	Unité dialyse médicalisée	2	2	0
	Unité d'auto dialyse	6	5	1
Sud	Centre hémodialyse	3	3	0
	Unité dialyse médicalisée	2	2	0
	Unité d'auto dialyse	4	4	0

## ANNEXE 14

(BQOS : Arrêté n° 24/ARS/2015 du 13/02/2015)

### Activité de soins n° 17 : Activités cliniques et biologiques d'assistance médicale à la procréation et activités de diagnostic prénatal

#### Activités cliniques d'AMP

Territoire de Santé	Modalités	Objectif quantifié offre de soins défini dans le schéma	Implantations autorisées	Demande nouvelle recevable
		Implantations		
Nord-est	Prélèvements d'ovocytes en vue d'AMP	0	0	0
	Prélèvements de spermatozoïdes	0	0	0
	Transfert des embryons en vue de leur implantation	0	0	0
	Prélèvements d'ovocytes en vue d'un don	0	0	0
	Mise en oeuvre de l'accueil des embryons	0	0	0
Ouest	Prélèvements d'ovocytes en vue d'AMP	1	1	0
	Prélèvements de spermatozoïdes	1	1	0
	Transfert des embryons en vue de leur implantation	1	1	0
	Prélèvements d'ovocytes en vue d'un don	0	0	0
	Mise en oeuvre de l'accueil des embryons	0	0	0
Sud	Prélèvements d'ovocytes en vue d'AMP	1	1	0
	Prélèvements de spermatozoïdes	1	1	0
	Transfert des embryons en vue de leur implantation	1	1	0
	Prélèvements d'ovocytes en vue d'un don	1	1	0
	Mise en oeuvre de l'accueil des embryons	1	1	0

#### Activités biologiques d'AMP

Territoire de Santé	Modalités	Objectif quantifié offre de soins défini dans le schéma	Implantations autorisées	Demande nouvelle recevable
		Implantations		
Nord-est	Préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	0	0	0
	Activités relatives à la fécondation in vitro sans ou avec micromanipulation, comprenant notamment le recueil, la préparation et la conservation du sperme, la préparation des oocytes et la fécondation in vitro sans ou avec micromanipulation	0	0	0
	Recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	0	0	0
	Conservation à usage autologue des gamètes et tissus germinaux en application de l'article L2141-11	0	0	0
	Conservation des embryons en vue d'un projet parental	0	0	0
	Conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en oeuvre de celui-ci	0	0	0
Ouest	Préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	1	1	0
	Activités relatives à la fécondation in vitro sans ou avec micromanipulation, comprenant notamment le recueil, la préparation et la conservation du sperme, la préparation des oocytes et la fécondation in vitro sans ou avec micromanipulation	1	1	0
	Recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	1	0	0
	Conservation à usage autologue des gamètes et tissus germinaux en application de l'article L2141-11	1	0	1
	Conservation des embryons en vue d'un projet parental	1	1	0
	Conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en oeuvre de celui-ci	0	0	0
Sud	Préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	1	1	0
	Activités relatives à la fécondation in vitro sans ou avec micromanipulation, comprenant notamment le recueil, la préparation et la conservation du sperme, la préparation des oocytes et la fécondation in vitro sans ou avec micromanipulation	1	1	0
	Recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	0	0	0
	Conservation à usage autologue des gamètes et tissus germinaux en application de l'article L2141-11	1	1	0
	Conservation des embryons en vue d'un projet parental	1	1	0
	Conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en oeuvre de celui-ci	1	1	0

### Activité de diagnostic prénatal

Territoire de Santé	Modalités	Objectif quantifié offre de soins défini dans le schéma	Implantations autorisées	Demande nouvelle recevable
		Implantations		
Nord-est	Analyses portant sur les marqueurs sériques maternels	1	1	0
	Analyses de biochimie y compris les analyses portant sur les marqueurs sériques maternels	1	1	0
	Analyses de cytogénétique y compris les analyses cytogénétiques moléculaires	1	0	0
	Analyses de génétique moléculaire	1	0	1
	Analyses en vue de diagnostic de maladies infectieuses y compris les analyses de biologie moléculaire	0	0	0
	Analyses de biochimie fœtale à l'exclusion des marqueurs sériques	0	0	0
Ouest	Analyses portant sur les marqueurs sériques maternels	0	0	0
	Analyses de biochimie y compris les analyses portant sur les marqueurs sériques maternels	0	0	0
	Analyses de cytogénétique y compris les analyses cytogénétiques moléculaires	0	0	0
	Analyses de génétique moléculaire	0	0	0
	Analyses en vue de diagnostic de maladies infectieuses y compris les analyses de biologie moléculaire	0	0	0
	Analyses de biochimie fœtale à l'exclusion des marqueurs sériques	0	0	0
Sud	Analyses portant sur les marqueurs sériques maternels	0	0	0
	Analyses de biochimie y compris les analyses portant sur les marqueurs sériques maternels	0	0	0
	Analyses de cytogénétique y compris les analyses cytogénétiques moléculaires	0	0	0
	Analyses de génétique moléculaire	0	0	0
	Analyses en vue de diagnostic de maladies infectieuses y compris les analyses de biologie moléculaire	0	0	0
	Analyses de biochimie fœtale à l'exclusion des marqueurs sériques	0	0	0



**ANNEXE 15**

(BQOS : Arrêté n° 24/ARS/2015 du 13/02/2015)

**Activité de soins n° 18 : Traitement du cancer**Chirurgie des cancers

Territoire de Santé	Chirurgie	Objectif quantifié offre de soins défini par le schéma	Implantations autorisées	Demande nouvelle recevable
Nord-est	Mammaire	1 à 2	2	0
	Digestive	3	3	0
	Urologie	1 à 2	2	0
	Gynécologie	1 à 2	2	0
	Thoracique	1 à 2	2	0
	ORL	2 à 3	2	1
Ouest	Mammaire	1	1	0
	Digestive	1	1	0
	Urologie	1	1	0
	Gynécologie	1	1	0
	Thoracique	0	0	0
	ORL	0	0	0
Sud	Mammaire	2	2	0
	Digestive	1 à 2	2	0
	Urologie	1	1	0
	Gynécologie	1	1	0
	Thoracique	1	1	0
	ORL	2	2	0

### Chimiothérapie

Territoire de Santé	Objectif quantifié offre de soins défini dans le schéma	Implantations autorisées	Demande nouvelle recevable
	Implantations		
Nord-est	2	2	0
Ouest	0	0	0
Sud	1	1	0

### Curiethérapie

Territoire de Santé	Objectif quantifié offre de soins défini dans le schéma	Implantations autorisées	Demande nouvelle recevable
	Implantations		
Nord-est	0 ou 1	0	0
Ouest	0	0	0
Sud	1	1	0

### Radiothérapie externe

Territoire de Santé	Objectif quantifié offre de soins défini dans le schéma	Implantations autorisées	Demande nouvelle recevable
	Implantations		
Nord-est	1	1	0
Ouest	0	0	0
Sud	1	1	0

### Utilisation thérapeutique de radioéléments en sources non scellées

Territoire de Santé	Objectif quantifié offre de soins défini dans le schéma	Implantations autorisées	Demande nouvelle recevable
	Implantations		
Nord-est	1	1	0
Ouest	0	0	0
Sud	0	0	0

**ANNEXE 16**

(BQOS : Arrêté n° 24/ARS/2015 du 13/02/2015)

**Activité de soins n° 19 :**

**Examen des caractéristiques génétiques d'une personne ou identification d'une personne par empreintes génétiques à des fins médicales**

Territoire de Santé	Modalités	Objectif quantifié offre de soins défini dans le schéma	Implantations autorisées	Demande nouvelle recevable
		Implantations		
Nord-est	Cytogénétique	1	1	0
	Génétique moléculaire de niveau I	1	0	1
	Analyses chromosomiques sur puces ADN	1	0	1
	CGH Array	1	1	0
	Analyses HLA par génétique moléculaire	0	0	0
	Oncogénétique constitutionnelle	0	0	0
	Pharmacogénétique	0	0	0
	Recherche de polymorphisme de susceptibilité individuelle par génétique moléculaire	0	0	0
Ouest	Cytogénétique	0	0	0
	Génétique moléculaire de niveau I	0	0	0
	Analyses chromosomiques sur puces ADN	0	0	0
	CGH Array			
	Analyses HLA par génétique moléculaire	0	0	0
	Oncogénétique constitutionnelle	0	0	0
		Recherche de polymorphisme de susceptibilité individuelle par génétique moléculaire		
Sud	Cytogénétique	0	0	0
	Génétique moléculaire de niveau I	0	0	0
	Analyses chromosomiques sur puces ADN	0	0	0
	CGH Array	0	0	0
	Analyses HLA par génétique moléculaire	0	0	0
	Ancogénétique constitutionnelle	0	0	0
		Recherche de polymorphisme de susceptibilité individuelle par génétique moléculaire	0	0

## ANNEXE 17

(BQOS : Arrêté n° 24/ARS/2015 du 13/02/2015)

### Activité de soins n° 50 à 59 : Soins de suite et de réadaptation

#### Soins de suite et de réadaptation (toutes implantations)

Territoire de Santé	Modalités	Objectif quantifié offre de soins défini dans le schéma	Implantations autorisées	Demande nouvelle recevable
		Implantations		
Nord-est	Hospitalisation complète	6	6	0
	Hospitalisation partielle	6	6	0
Ouest	Hospitalisation complète	7	7	0
	Hospitalisation partielle	7	7	0
Sud	Hospitalisation complète	7	7	0
	Hospitalisation partielle	7	7	0

#### Soins de suite et de réadaptation spécialisés adultes

##### 1 - Territoire Nord-est

Mentions spécialisées	Modalité	Objectif quantifié offre de soins défini par le schéma	Implantations autorisées	Demande nouvelle recevable
Affections cardio-vasculaires	Hospitalisation complète	1	1	0
	Hospitalisation partielle	1	1	0
Affections respiratoires	Hospitalisation complète	1	1	0
	Hospitalisation partielle	1	1	0
Affections système nerveux	Hospitalisation complète	2	2	0
	Hospitalisation partielle	2	2	0
Affections appareil locomoteur	Hospitalisation complète	1	1	0
	Hospitalisation partielle	1	1	0
Affections des brûlés		1	1	0
Affections digestif, endocrinien	Hospitalisation complète	0	0	0
	Hospitalisation partielle	0	0	0
Affections conduites addictives	Hospitalisation complète	2	2	0
	Hospitalisation partielle	2	2	0
Affections de la personne âgée	Hospitalisation complète	1	0	1
	Hospitalisation partielle	1	0	1

## 2 - Territoire Ouest

Mentions spécialisées	Modalité	Objectif quantifié offre de soins défini par le schéma	Implantations autorisées	Demande nouvelle recevable
Affections cardio vasculaires	Hospitalisation complète	1	1	0
	Hospitalisation partielle	1	1	0
Affections respiratoires	Hospitalisation complète	1	1	0
	Hospitalisation partielle	1	1	0
Affections système nerveux	Hospitalisation complète	2	2	0
	Hospitalisation partielle	2	2	0
Affections appareil locomoteur	Hospitalisation complète	1	1	0
	Hospitalisation partielle	1	1	0
Affections des brûlés		0	0	0
Affections digestif, endocrinien		1	1	0
Affections conduites addictives	Hospitalisation complète	1	1	0
	Hospitalisation partielle	1	1	0
Affections de la personne âgée	Hospitalisation complète	1	1	0
	Hospitalisation partielle	1	1	0

## 3 - Territoire Sud

Mentions spécialisées	Modalité	Objectif quantifié offre de soins défini par le schéma	Implantations autorisées	Demande nouvelle recevable
Affections cardio vasculaires	Hospitalisation complète	1	1	0
	Hospitalisation partielle	1	1	0
Affections respiratoires	Hospitalisation complète	1	1	0
	Hospitalisation partielle	1	1	0
Affections système nerveux	Hospitalisation complète	2	1	1
	Hospitalisation partielle	2	1	1
Affections appareil locomoteur	Hospitalisation complète	1 à 2	2	0
	Hospitalisation partielle	1 à 2	2	0
Affections des brûlés		0	0	0
Affections digestif, endocrinien		0	0	0
Affections conduites addictives	Hospitalisation complète	1	1	0
	Hospitalisation partielle	1	1	0
Affections de la personne âgée	Hospitalisation complète	1	1	0
	Hospitalisation partielle	1	1	0

**Soins de suite et de réadaptation pédiatriques (toutes implantations)**

Territoire de Santé	Ojectif quantifié offre de soins défini dans le schéma	Implantations autorisées	Demande nouvelle recevable
Nord-est	1	1	0
Ouest	0	0	0
Sud	2	2	0

**Soins de suite et réadaptation pédiatriques spécialisés**

Mentions spécialisées	Modalité	Objectif quantifié offre de soins défini par le schéma	Implantations autorisées	Demande nouvelle recevable
Affections des brûlés	Hospitalisation complète	1	1	
	Hospitalisation partielle	1	1	1
Affections digestif, endocrinien	Hospitalisation complète	2	2	0
	Hospitalisation partielle			
Affections système nerveux	Hospitalisation complète	1	1	0
	Hospitalisation partielle	1	1	0

**ANNEXE 18**

(BQOS : Arrêté n° 24/ARS/2015 du 13/02/2015)

**Activité de soins n° 80 : Greffe de rein**Greffe de rein adultes

Territoire de Santé	Objectif quantifié offre de soins défini dans le schéma	Implantations autorisées	Demande nouvelle recevable
	Implantations		
Nord-est	1	1	0
Ouest	0	0	0
Sud	0	0	0

Greffe de rein pédiatrique

Territoire de Santé	Objectif quantifié offre de soins défini dans le schéma	Implantations autorisées	Demande nouvelle recevable
	Implantations		
Nord-est	1	1	0
Ouest	0	0	0
Sud	0	0	0

**Activité de soins n° 85 : Greffe de cœur**

Territoire de Santé	Objectif quantifié offre de soins défini dans le schéma	Implantations autorisées	Demande nouvelle recevable
	Implantations		
Nord-est	1	0	1
Ouest	0	0	0
Sud	0	0	0

**Activité de soins n° 88 : Greffe de cellules hématopoïétiques allogreffe**

Territoire de Santé	Objectif quantifié offre de soins défini dans le schéma	Implantations autorisées	Demande nouvelle recevable
	Implantations		
Nord-est	0	0	0
Ouest	0	0	0
Sud	0	0	0

## ANNEXE 19

(BQOS : Arrêté n° 24/ARS/2015 du 13/02/2015)

### EQUIPEMENTS MATERIELS LOURDS

#### Caméras à scintillation munies ou non de détecteurs d'émission de positons

Territoire de santé	Objectif défini dans le schéma	Implantations autorisées	Demande nouvelle recevable
Nord-Est	3 à 4	3	0 à 1
Ouest	0	0	0
Sud	0	0	0

#### Tomographes à émissions de positons

Territoire de santé	Objectif défini dans le schéma	Implantations autorisées	Demande nouvelle recevable
Nord-Est	1 à 2	1	0 à 1
Ouest	0	0	0
Sud	0	0	0

#### Appareils d'imagerie ou de spectrométrie par résonance magnétique

Territoire de santé	Objectif défini dans le schéma	Implantations autorisées	Demande nouvelle recevable
Nord-Est	4 à 7	5	2
Ouest	2 à 4	2	2
Sud	3 à 5	4	1

#### Scanographe à utilisation médicale

Territoire de santé	Objectif défini dans le schéma	Implantations autorisées	Demande nouvelle recevable
Nord-Est	5 à 6	6	0
Ouest	2 à 3	2	1
Sud	3 à 4	3	1

#### Caissons hyperbare

Territoire de santé	Objectif défini dans le schéma	Implantations autorisées	Demande recevable
Nord-Est	0	0	0
Ouest	0	0	0
Sud	1 à 2	1	0 à 1